

Tout Personnel**OCTOBRE 2013 - N°120**

NEGOCIATIONS A L'ONF

SUITES DE L'AUDIT SOCIO ORGANISATIONNEL

Le SNUPFEN Solidaires ne signera pas le protocole d'accord issu des négociations ouvertes au mois d'avril. C'est le choix qui ressort de la consultation des adhérents de notre organisation. Globalement le texte est jugé trop éloigné des enjeux soulignés par l'ASO pour améliorer significativement la vie au travail à l'ONF.



Pas de retour à la confiance

Le manque de confiance envers les directions explique aussi largement la réticence des adhérents du SNU à signer ce protocole d'accord. Le fait que le protocole d'accord de 2011 n'ait pas été mis en œuvre dans son intégralité, voire qu'il ait été complètement bafoué dans certaines DT a pesé lourd au moment de prendre les décisions.

Peu de mesures significatives

Par ailleurs, les mesures proposées font référence à un plan d'actions « catalogue de bonnes intentions » qui pour partie renvoie à des discussions ultérieures et dont rien ne garantit un résultat tangible pour les personnels. De plus, certaines sont tellement frappées de bon sens, que le besoin de les formaliser donne toute la mesure du fossé qu'il y a entre personnels et directions.

Dans cette négociation le SNUPFEN a porté de nombreuses propositions dans les domaines où la direction a des marges de manœuvre : organisation et gestion des personnels. La direction s'est montrée inflexible, ne souhaitant manifestement rien changer sur le fond

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CE RESULTAT ?

Pour le SNUPFEN Solidaires, c'est un message clair adressé à la direction et aux tutelles.

- La direction doit comprendre que l'heure n'est plus aux déclarations de bonnes intentions et aux mesurette d'accompagnement. L'heure est aux actes.
- Les tutelles doivent prendre conscience que donner une chance d'aboutir aux négociations passe impérativement par un arrêt des suppressions d'emplois à l'ONF.

Cette épée de Damoclès enlevée du dessus de la tête des négociateurs, permettrait des négociations dans lesquelles chaque partie serait en mesure d'apporter des solutions, sans que la partie adverse n' imagine qu'elle participe à un jeu de dupes.

Ce résultat oblige maintenant de réussir les négociations sur l'organisation. Parce que l'ONF et ses personnels en ont besoin. Nous espérons que l'ensemble des représentants au Conseil d'administration en ont conscience. Le SNUPFEN Solidaires participera à ces négociations pour faire des propositions de fond sur l'organisation de l'établissement. Il continuera par ailleurs son travail pour préserver l'emploi à l'ONF.



Un courrier intersyndical regroupant toutes les organisations syndicales représentatives sauf la FNAF CGT a été envoyé aux tutelles. Dans ce courrier nous interpellons une nouvelle fois nos décideurs sur la nécessité de stopper les suppressions d'emplois à l'ONF.

Un positionnement quasi unanime !

Du fait des règles de droit différentes selon les statuts, un protocole d'accord différent était soumis à la signature des organisations syndicales de droit privé d'une part et à celles représentant les personnels de droit public, d'autre part.

Chez les OS de droit public, CGT, SNPA FO, SNAF, et SNUPFEN Solidaires ont refusé de signer. Seules la CGC et le SNTF FO ont accepté de signer le protocole. Elles représentent 19,58 % des personnels. Les textes prévoient que jusqu'à la fin de l'année 2013, il faut au moins atteindre 20% pour qu'un accord soit valide.

Chez les OS de droit privé, il faudra attendre le Comité Central d'entreprise du 8 octobre pour connaître le choix des organisations syndicales.